

# Communiqué



## DE PRESSE

Paris, le 28 novembre 2019

### **La Métropole du Grand Paris attribue près d'un million d'euros d'aides à 78 agriculteurs du bassin versant de la Seine et de la Marne**

Dans le cadre de sa compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations » (GEMAPI) dont Sylvain BERRIOS, Maire de Saint-Maur-des-Fossés, est le Vice-Président délégué, le Bureau de la Métropole du Grand Paris du 26 novembre 2019 a attribué près d'un million d'euros de subventions à 78 agriculteurs touchés par les sur-inondations de 2018. Ces indemnités ont été accordées dans le cadre d'un fonds de solidarité dédié, adopté à l'unanimité par le Conseil métropolitain du 21 juin 2019 ; et concernent 3 211 hectares sur-inondés lors des crues de 2018 sur 14 450 hectares de surface agricole utile, soit près de 22%.

« Cette action traduit la volonté de la Métropole du Grand Paris de définir une véritable politique agricole métropolitaine. Elle s'inscrit également dans une optique de solidarité avec les communes situées en amont et en aval du bassin hydrographique qui sont soumises aux mêmes risques d'inondations », précise Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.

Cette démarche doit à la fois prendre en compte les capacités productives de l'agriculture et les aménités dont elle est source (préservation de la biodiversité, amélioration du cadre de vie, prévention des inondations) grâce au maintien de sols non-artificialisés et de lutte contre les phénomènes violents de ruissellement, notamment en cas d'épisodes orageux. Les terres agricoles ont, en effet, un rôle important à jouer en matière de prévention des inondations car elles constituent un réservoir naturel pour les eaux excédentaires

Dans la continuité de cette initiative, la Métropole du Grand Paris et la Chambre régionale d'agriculture d'Ile-de-France s'engagent pour renforcer leurs liens et définir ensemble une stratégie à long terme afin de permettre l'engagement de l'ensemble des acteurs concernés. Dans ce cadre, Patrick OLLIER, Président de la Métropole et Christophe HILLAIRET, Président de la Chambre régionale d'agriculture, signeront dans les prochaines semaines une charte d'engagement visant à restaurer ou optimiser des zones d'expansion de crues. Parallèlement, les travaux se poursuivent pour aboutir à une coopération plus large concernant les filières d'approvisionnement des habitants de la Métropole ou le développement de l'agriculture urbaine.

Par cette coopération, la Métropole du Grand Paris et la Chambre régionale d'agriculture d'Ile-de-France souhaitent contribuer au développement équilibré du territoire métropolitain et à la satisfaction des attentes des habitants en matière d'alimentation et de préservation de leur cadre de vie.